



**SNUipp-FSU**

**SNUipp**

Syndicat National  
Unitaire  
des Instituteurs,  
Professeurs des  
écoles  
et Pegg

**Section  
de la  
Haute-Saône**

3, Impasse St Vincent  
70000 Vesoul

tél/fax :  
03 84 75 34 53

e-mail :  
snu70@snuipp.fr

site internet :  
<http://70.snuipp.fr>



**FSU 70**

**CARTE SCOLAIRE RENTREE 2015**

**Conseil Départemental de l'Education Nationale  
du 14 avril 2015**

**Déclaration préalable du SNUipp-FSU 70**

Dans le cadre de son « plan pour les valeurs de la République », la ministre a décidé d'engager un chantier prioritaire pour la maîtrise de la langue. La principale mesure est la mise en place d'une nouvelle évaluation des élèves en début de CE2. Pour le SNUipp-FSU, cette seule mesure est loin de suffire. Elle n'est pas à la hauteur des enjeux.

Pour permettre la maîtrise du langage, passeport pour penser et comprendre le monde et apprendre à vivre ensemble, il faut, d'abord et avant tout, offrir un cadre propice aux apprentissages des élèves et améliorer les conditions d'enseignement. A ce titre, il est temps de mettre sur la table la question de la taille des classes, facteur largement sous-estimé par les ministères successifs et ignoré dans le débat public.

Pour l'heure, aucune étude scientifique n'a établi de lien direct entre nouveaux rythmes scolaires et apprentissages, contrairement aux affirmations non étayées de la ministre. A ce sujet, sa décision d'aligner le calendrier scolaire sur les exigences de l'industrie des loisirs nous a montré ce que pesait pour le ministère le respect des rythmes des élèves. Mais cela nous l'avions déjà compris en voyant les effets calamiteux de la réforme des rythmes scolaire sur le rythme de vie des élèves.

Mais revenons à la taille des classes, nous savons qu'il y a corrélation entre nombre d'élèves par classe et réussite scolaire.

De nombreuses études françaises et internationales, dont certaines sont rassemblées dans une note du ministère, livrent des conclusions éclairantes pour notre école : même si le lien reste complexe et lié aux pratiques pédagogiques, moins d'élèves par classe est égal à « plus de réussite ».

Selon cette note, la réduction de la taille des classes a d'ailleurs plus d'effet dans le primaire et bénéficie davantage, dans l'ensemble, aux élèves issus d'un environnement social ou scolaire défavorisé.

Le rapport publié récemment par l'OCDE indique qu'un grand nombre de pays ont intégré les résultats de ces études dans leur politique scolaire et ont engagé une baisse sensible des effectifs par classe au cours des quinze dernières années.

A contrario, la France reste un mauvais élève. Son école primaire se singularise par un nombre d'élèves par classe largement au-dessus de la moyenne des pays européens, notamment en maternelle. Le ministère lui-même estime à plus de 7 700 les classes dépassant 30 élèves et à plus de 90 000 celles dépassant 25 élèves.

Notre école a vu plus de 30 000 postes supprimés dans le primaire entre 2007 et 2012.

Depuis, elle a bénéficié de 8 912 créations dont 2 511 pour la rentrée prochaine, mais elle a accueilli, dans le même temps, plus de 100 000 élèves supplémentaires. Conséquence, le nombre d'élèves par classe ne baisse pas et notre école reste à la remorque des pays européens dans ce domaine.

Deux chiffres seulement : il faudrait créer 37 000 postes dans le primaire pour atteindre la moyenne des pays de l'UE en matière de taille de classe. Il faudrait créer 44 000 postes d'enseignants pour rejoindre le taux d'encadrement finlandais.

L'école primaire française devrait bénéficier des mêmes conditions de scolarisation

qu'ailleurs en Europe pour favoriser la réussite scolaire. Pour cela, dès l'école maternelle, il faut baisser de manière significative le nombre d'élèves par classe. Aujourd'hui, dans notre département, nous ne constatons pas d'amélioration. Au contraire.

Monsieur le directeur académique nous en donne la preuve en prévoyant de fermer, à cette carte scolaire, des écoles dont les effectifs sont juste aux seuils ou supérieurs.

Rappelons que les seuils utilisés actuellement en Haute-Saône ont déjà été dégradés en 2004.

Cela montre bien que dans notre département, comme dans le reste de la France, le nombre d'élèves par classe ne baisse pas. Il y a encore trop de classes surchargées en Haute-Saône. Il y en aura davantage si M. le directeur académique maintient son projet de carte scolaire en l'état.

Dans ces conditions, que dire de la « Refondation », concrètement, dans nos écoles ?

Dans le projet actuel de carte scolaire de Monsieur le directeur académique, le seul effet visible de la « Refondation » serait la création de six postes au titre du « Plus De Maîtres Que De Classes ». Pour obtenir cet affichage, le directeur académique déciderait la fermeture de 9 classes. Ces fermetures en limite de seuils entraîneraient des effectifs chargés dans certaines classes (26, 27, 28, 30...), la multiplication des niveaux dans une même classe et dégraderaient les conditions d'apprentissage des élèves. On sait que dans ces conditions, ce sont les élèves les plus fragiles qui sont les plus pénalisés.

Pour avoir une vraie refondation, il faut à la fois permettre la baisse du nombre d'élèves par classe dans toutes les écoles du département qui en ont besoin et mettre à la disposition de toutes les écoles des postes de « plus de maîtres que de classes » pour lutter contre la difficulté scolaire. Nous en sommes loin puisqu'aujourd'hui les quelques postes de « plus de maîtres que de classes » en Haute-Saône est payé par des fermetures de classes.

La même question se pose aussi pour la création de postes de remplaçants. Nous en avons besoin. Et en urgence. Monsieur le directeur académique évoque des « pics d'absences » dus aux épidémies pour justifier le manque de remplaçants. Mais l'épidémie dure désormais les trois quarts de l'année scolaire. Les classes vaquent en grand nombre. Les élèves dont le maître est absent sont répartis dans les autres classes. Ce ne sont pas de bonnes conditions.

Monsieur le directeur académique prévoit de créer 2 postes de titulaires remplaçants. Mais ils seront financés, eux aussi, par la fermeture de classes en limite de seuil.

Si les choses restent en l'état, il ne restera de la « Refondation » qu'une calamiteuse réforme des rythmes scolaires qui fatigue les élèves et dégrade les conditions de travail des enseignants.

Les performances de l'école française ne s'amélioreront pas, les élèves en difficulté ne seront pas mieux encadrés, les enseignants continueront d'attendre une meilleure considération et une réelle amélioration de leurs conditions de travail.